

L'accréditation

SFCoach

Référence du coaching professionnel, la Société Française de Coaching, créée en 1996, a posé les fondations de la profession dès son apparition en France. La SFCoach est aussi la seule association qui ne rassemble que des membres accrédités.

Face à la multiplication des offres utilisant le terme coaching, la SFCoach a pris la décision en 2006 de ne compter parmi ses membres que des coachs ayant accepté l'évaluation de leurs pratiques par un jury de leurs pairs.

Qu'est-ce que l'accréditation SFCoach ?

L'accréditation est une démarche personnelle ayant pour objectif de garantir le niveau de professionnalisme d'un coach. Elle est fondée sur son expérience du coaching, sur sa pratique professionnelle, sur sa façon d'en rendre compte et sur sa dynamique personnelle et professionnelle.

L'accréditation SFCoach est libre de tout courant de pensée et de toute école de formation. Elle est ouverte à toute personne exerçant le coaching dans le cadre d'objectifs professionnels.

La SFCoach accrédite des personnes, et non des cabinets ou des entreprises.

Quels sont les avantages de l'accréditation ?

Pour les organisations ou particuliers ayant recours au coaching

L'accréditation de la SFCoach offre les garanties, pour les donneurs d'ordre et les bénéficiaires :

- ▶ d'un haut niveau de professionnalisme
- ▶ d'un champ de pratique strictement professionnel
- ▶ du respect de règles déontologiques exigeantes.

Pour les coachs

La démarche d'accréditation représente un élément majeur de la professionnalisation

d'un coach. C'est une opportunité unique de mener une réflexion de fond sur sa pratique, de la rendre explicite, de la confronter au regard de ses pairs et d'en recevoir un retour. Les coachs accrédités soulignent que cette démarche réflexive représente un véritable apport. Ils estiment qu'elle les conforte dans leur légitimité professionnelle, et notent que leur façon de valoriser leur métier en a bénéficié.

Quelles sont les différentes accréditations proposées par la SFCoach ?

Il existe deux accréditations au coaching individuel, Associé et Titulaire, et une spécialisation pour le coaching d'équipe.

Pour être membre Associé, il faut :

- avoir acquis une qualification permettant d'exercer le coaching professionnel
- démontrer une pratique confirmée du coaching individuel dans un environnement professionnel

Le CAD (Comité d'Accréditation et de Déontologie)

Dès sa création, la SFCoach s'est dotée d'une structure interne, indépendante de son Conseil d'Administration : le Comité d'Accréditation et de Déontologie.

Le CAD est composé de huit à quinze membres Titulaires, élus pour trois ans. Depuis sa création, le CAD a été entièrement renouvelé à plusieurs reprises.

Ses missions : agréer les candidatures à l'accréditation ou au statut de postulant, assurer l'application de la déontologie.

L'équipe du CAD est constituée de personnes diverses tant par leurs parcours que par leurs cadres de référence.

Ses travaux ont souvent été utilisés comme support dans les projets de référencement de grandes entreprises pour choisir leurs coachs.



- avoir une expérience professionnelle de l'environnement des entreprises
- être supervisé pour sa pratique du coaching
- être engagé sur une voie de développement professionnel et personnel en tant que coach.

Pour être membre Titulaire, il faut, en outre :

- avoir une expérience longue et significative du coaching professionnel
- avoir acquis une formation dans le champ de la relation d'aide
- avoir effectué un « travail sur soi » d'au moins 3 ans
- manifester une ouverture d'esprit par rapport aux autres disciplines que la sienne

Pour être candidat à la spécialisation coaching d'équipe, il faut :

- être déjà accrédité à la SFCoach en coaching individuel
- avoir mené un nombre significatif de coachings d'équipe
- être spécifiquement formé et avoir approfondi un modèle/référentiel à propos des équipes sur lequel sa pratique du coaching est fondée
- être ouvert à d'autres approches permettant la compréhension des phénomènes de groupe.

Quelle proposition pour les Postulants ?

Un statut Postulant est proposé au coach déjà formé et établi qui souhaite rejoindre la SFCoach, mais qui est, soit débutant, soit avec une première expérience qu'il estime encore insuffisante pour pouvoir se présenter à l'accréditation. Grâce à ce statut, le coach Postulant peut prendre le temps de faire connaissance avec l'association, il bénéficie aussi de ressources qui lui per-

mettront de faire son chemin vers l'accréditation (Journées d'Étude, conférences, colloques et université des coachs). Les postulants ont la possibilité de faire partie des groupes d'échanges de pratiques avec les membres accrédités et bénéficient de ressources spécifiques pour ce statut : ateliers d'auto-positionnement et de réflexion sur la déontologie.

L'admission au statut de Postulant se fait sur dossier. Ce statut est limité dans le temps (un an renouvelable une fois).

Quelles sont les modalités d'accréditation ?

Chaque coach peut poser sa candidature à l'accréditation qui lui semble convenir à son expertise et à son niveau de pratique. Il n'est donc pas nécessaire d'entrer comme Postulant pour se présenter à une accréditation, Associé ou Titulaire.

L'accréditation est soumise à un jury de membres du Comité d'Accréditation et de Déontologie (CAD).

Le candidat remplit un dossier avant d'être reçu en entretien (individuel pour les Associés, devant quatre membres du CAD pour les Titulaires et pour l'accréditation spécialisation coaching d'équipe).

A l'issue de la décision, le candidat se voit proposer un retour sur sa démarche, quel que soit le résultat.

L'ensemble du processus est strictement confidentiel.

En 2008, environ 65 % des dossiers d'accréditation ont reçu une réponse positive.

Qui sont les coachs accrédités SFCoach ?

En 2009, la SFCoach rassemble 250 coachs professionnels membres accrédités*, dont 33 % de Titulaires et 67 % d'Associés. En 2008, environ 65% des dossiers reçus ont amené les candidats à l'accréditation

- 40 % sont des femmes et 60 % des hommes
- Ils ont entre 40 et 57 ans
- 37 % ont une formation initiale dans le champ des Sciences Humaines et Sociales, et 68 % possèdent, en plus de leur formation de départ, un diplôme dans ce domaine
- 77 % ont un niveau d'études Bac+5 ou plus
- 26 % travaillent dans au moins une langue étrangère en plus du français.
- Au moins 35 % ont publié des textes et ouvrages de référence.

* 48 Postulants à l'accréditation n'entrent pas dans les statistiques ci-dessus



SFCoach®

Société Française de Coaching

Tél : 01 42 81 96 70

Retrouvez :

Les informations et les dossiers d'accréditation
L'annuaire des coachs accrédités SFCoach
sur le site www.sfcoach.org

